



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 095-219500543-20240402-20\_2024-DE

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°20

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 26/03/2024	L'an deux mille vingt quatre Le deux avril à dix-neuf heures.
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 26/03/2024	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 8 Présents : 7 Absent représenté : 0 Absent : 1 Votants : 7	<b>Étaient présents</b> : Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - Laurent RONDEAU - Olivier MAUGER – Isabelle ROBERT  <b>Absent représenté</b> : néant  <b>Absent</b> : José MATIAS CARVALHO DE MOURA  <b>Secrétaire de séance</b> : Elizabeth DUFOUR  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBÉRATION N°20</b>  <b>OBJET :</b> <b>Subvention 2024 association AEP4V</b>	Pour l’année 2024 l’ASSOCIATION DES PARENTS D’ÉLÈVES DE L’ÉCOLE DES QUATRE VENTS a demandé une subvention de 800 €, accompagnée d’un justificatif visant à présenter les projets pour l’année 2024.  Les principaux projets sont : achat de matières premières, fournitures, organisation de la kermesse, repas convivial de fin d’année.  Pour rappel, en 2023, le conseil municipal avait accordé une subvention de 400 euros (le repas convivial ne faisant pas partie des projets).  Cette subvention « est une aide financière » de la commune à l’exercice de l’activité ou des activités courantes de l’association. Inscrite au budget communal, elle est attribuée sur décision du Conseil Municipal lors du vote du budget de l’année.  Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers sur la subvention accordée pour 2024 à l’association :

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)  
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30






Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 095-219500543-20240402-20\_2024-DE

	<b>ADOpte à l'unanimité</b> le versement de la subvention de 500 € pour l'année 2024 à l'Association des parents d'élèves de l'école des quatre vents de Nucourt sous réserve de fournir le formulaire ad hoc dûment renseigné et complété.
<b>CACHET MAIRIE</b> 	Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 04/04/2024 <b>EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME</b>
	Le Maire,  <b>Ludovic BAZOT</b>
	Le secrétaire de séance,  <b>Elizabeth DUFOUR</b>